



Commune de Locon
ACCUEIL DE LOISIRS
Du 06 juillet au 31 juillet 2020
DOSSIER D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- SEMAINE du 06 au 10 juillet 2020 SEMAINE du 20 au 24 juillet 2020
 SEMAINE du 13 au 17 juillet 2020 SEMAINE du 27 au 31 juillet 2020

L'ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON FILLE

ECOLE DE L'ENFANT :

LES PARENTS OU LE TUTEUR LÉGAL

Numéro allocataire (à remplir obligatoirement) : CAF : MSA : MGEN :

Fournir obligatoirement l'attestation CAF indiquant le quotient familial (QF). En l'absence de cette attestation, le tarif du quotient familial supérieur à 1001 sera appliqué.

NOMS ET PRÉNOMS DES PARENTS :

OU NOM ET PRÉNOM DU TUTEUR LÉGAL :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE DOMICILE :

TÉLÉPHONE(S) PORTABLE(S) :

ADRESSE COURRIEL :@.....

TÉLÉPHONE BUREAU DU PÈRE :

PROFESSION :

OU DU TUTEUR LÉGAL

TÉLÉPHONE BUREAU DE LA MÈRE :

PROFESSION :

L'enfant peut-il quitter seul le centre de loisirs ? :

Oui Non

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

Nom Prénom	Lien de Parenté	Téléphone



Commune de Locon

ACCUEIL DE LOISIRS

Du 06 juillet au 31 juillet 2020

Protocole sanitaire

Le respect de la distanciation physique nécessite des locaux adaptés et une organisation des activités qui entraînent, de fait, **une limitation du nombre des enfants susceptibles d'être accueillis**. La situation sanitaire sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités.

Modalités d'inscription

La priorité sera donnée aux enfants (de 03 à 16 ans) Loconoïis ou scolarisés à Locon. Selon le nombre de demandes, nous serons peut-être dans l'obligation d'accorder une priorité aux familles exerçant une profession indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie ou distribués directement aux enfants présents aux écoles. Aucune inscription en dehors des horaires de permanences, pas de réservation par téléphone. Attention les inscriptions **se font uniquement pendant les permanences** (port du masque obligatoire et se munir d'un stylo). Elles se dérouleront au 95, rue Louis Duquesne.

Permanences des inscriptions

Venez découvrir le planning des activités !

Enfants Loconoïis ou scolarisés à Locon

Vendredi 12 juin de 16h00 à 18h30, Samedi 13 juin de 09h30 à 12h00

Mercredi 17 juin de 15h00 à 17h30, Jeudi 18 juin de 16h00 à 18h30

Mardi 23 juin de 16h00 à 18h30, Mercredi 24 juin de 15h00 à 17h30

Samedi 27 juin de 09h30 à 11h15

Extérieurs en fonction des places disponibles

Samedi 27 juin de 11h15 à 12h00

Les horaires d'ouverture du centre sans hébergement

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi, sauf le mardi 14 juillet, jour férié. Les parents sont tenus de respecter les horaires de la structure :

- Garderie de 07h30 à 08h30 et de 17h00 à 18h30
- Centre de Loisirs de 09h00 à 17h00. : accueil échelonné à partir de 08h30

Soyez certains que l'équipe d'animation emmenée par son Directeur Edouard DELELIS fera son possible pour satisfaire chacun, dans le respect des règles imposées par le protocole sanitaire.

Tarification

		Semaine de 5 jours			Semaine de 4 jours		
		0<QF <617	618<QF<1000	QF>1001	0<QF <617	618<QF<1000	QF>1001
Enfants Loconoïis ou scolarisés à Locon	1 enfant	42,00 €	54,00 €	63,00 €	34,00 €	44,00 €	51,00 €
	2 enfants	80,00 €	104,00 €	122,00 €	64,00 €	84,00 €	98,00 €
	3 enfants	117,00 €	153,00 €	180,00 €	93,00 €	123,00 €	144,00 €

Réduction de 5 € / enfant à partir de la 3ème semaine

		Semaine de 5 jours			Semaine de 4 jours		
		0<QF <617	618<QF<1000	QF>1001	0<QF <617	618<QF<1000	QF>1001
Extérieurs en fonction des places disponibles	1 enfant	55,00 €	70,00 €	82,00 €	44,00 €	56,00 €	66,00 €
	2 enfants	106,00 €	136,00 €	160,00 €	85,00 €	109,00 €	128,00 €
	3 enfants	156,00 €	201,00 €	237,00 €	124,00 €	161,00 €	190,00 €

Réduction de 5 € / enfant à partir de la 3ème semaine

Les tarifs sont dégressifs selon le quotient familial, le nombre d'enfants par fratrie et le nombre de semaines réservées à l'inscription

Les frais de repas et de garderie sont inclus

Modalités de facturation et de règlement

Les familles recevront fin août une facture par voie postale.

Les modalités de règlement :

- Par CB sur le site de la commune : <http://www.ville-locon.fr/>,
- Par chèque bancaire, chèques vacances ANCV et CB directement à la trésorerie de Béthune, 85 rue Guynemer